

RÉSOLUTION

Pour des *politiques de jeunesse* structurantes et adaptées aux enjeux du XXI^e siècle

Le Bureau du CESE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté—Égalité—Fraternité

DÉCEMBRE 2023


cese
Conseil économique
social et
environnemental

2023-028
NOR : CESL1100028X
Mercredi 13 décembre 2023

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2021-2026
Séance du 13 décembre 2023

**Pour des politiques de
jeunesse structurantes
et adaptées aux enjeux
du XXI^e siècle**

Résolution du Conseil économique, social
et environnemental sur proposition
des commissions Environnement et
Économie et finances

Rapporteur :
Le Bureau

Question dont le Conseil économique, social
et environnemental a été saisie par décision
de son bureau en date du 4 juillet 2023
en application de l'article 3 de l'ordonnance
n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée
portant loi organique relative au Conseil
économique, social et environnemental.

Le bureau a préparé une résolution intitulée
*Pour des politiques de jeunesse structurantes
et adaptées aux enjeux du XXI^e siècle.*

sommaire

AXE 1 - POLITIQUES DE JEUNESSE : RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE	6
A. Inégalités à l'école, inégalités d'accès au monde du travail	6
B. Reproduction sociale, permanence et accentuation des inégalités	7
C. La jeunesse face aux changements climatiques et de société	9
D. Engagement, innovation et expérimentation	9
AXE 2 - POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES DE JEUNESSE STRUCTURANTES FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	12
A. Recréer les conditions de l'engagement par une politique de lien et de présence	12
B. Relier, lier, faire et refaire société	13
C. Le travail comme moyen d'action, de réalisation et d'engagement	14
AXE 3 - QUELLES SÉCURITÉS POUR CONSTRUIRE SA VIE ?	16
A. Relever l'investissement de la Nation	16
B. Assurer une éducation de qualité pour toutes et tous	17
AXE 4 - RENOUVELER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE	18
Déclarations des groupes	20
Scrutin	22
Annexe	24

Dès le début de la mandature 2021-2026, le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) a rappelé, dans ses orientations stratégiques, que les transitions doivent « dessiner un horizon désirable, en premier lieu pour la jeunesse, fondé sur un nouveau modèle social »¹. En effet en 2019, le CESE constatait que « des transitions très fortes [sont] en cours : démographique, économique, numérique, écologique, qui dessinent pour demain un monde entièrement nouveau et appellent des changements de fond »².

Démographiquement, avec la hausse de l'espérance de vie et la baisse des naissances, les 15-29 ans représentent 17,3 % de la population française en 2023, et ne représenteront plus que 15,7 % en 2050³, alors que les plus de 65 ans représenteront 27,3 % de la population contre 20,7 % aujourd'hui⁴.

Réussir les transitions nécessite de porter une attention particulière envers les jeunes et les générations futures, en particulier leurs conditions de vie et de bien-être. Ce qu'elles sont, ce qu'elles aspirent à être, ce qu'elles ont à dire sur leurs vies et comment elles imaginent leur avenir doit être systématiquement intégré dans toute réflexion sur les transitions, et le récit de la société à construire avec toutes et tous.

Le CESE soutient une adaptation des politiques publiques afin de respecter le droit des générations futures à vivre dans de bonnes conditions conformément au principe fondamental du développement durable énoncé par le rapport Brundtland « *Notre avenir à tous* » dès 1987.

Alors que de profonds bouleversements traversent nos sociétés actuelles (crises écologiques, conflits armés, accroissement des inégalités et crises sociales) et rendent l'avenir incertain voire anxiogène, le CESE veut contribuer à la construction de politiques publiques pensée avec et pour les jeunes.

1 Orientations stratégiques du Conseil économique, social et environnemental : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2021/2021_orientations_strategiques.pdf

2 Cf. Avis Fractures et Transitions : <https://www.lecese.fr/travaux-publies/fractures-et-transitions-reconcilier-la-france>

3 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse, mais plus âgée. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5893969>

4 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291>

La démocratie doit être à tout moment approfondie en se donnant les moyens et les conditions de mieux reconnaître, et prendre en compte la parole des jeunes dans les décisions politiques. Les jeunes sont actuellement trop peu représentés dans les institutions et les espaces de débat entre acteurs publics et privés. Et pourtant, ils auraient leur mot à dire sur toutes les politiques qui les concernent. Ces politiques pensées en silos ou par des dispositifs spécifiques n'appréhendent pas assez justement la diversité et la variabilité de leurs conditions de vie, ni la globalité et la diversité de leurs aspirations. La jeunesse en tant qu'âge de la vie est une richesse pour la société, son renouvellement démocratique et sa vitalité économique. Le CESE souhaite porter et valoriser ces apports pour que la société dans son ensemble s'en empare et puisse se projeter dans l'avenir.

En s'appuyant sur les récents travaux du CESE et la synthèse de la journée « politiques de jeunesse » organisée le 26 avril 2023 au Conseil, cette résolution vise à réaffirmer l'engagement des acteurs de la société civile représentés au sein de notre assemblée, à orienter les politiques concernant les jeunes en répondant aux enjeux suivants :

Comment partager une connaissance sur les situations de jeunesse, les aspirations et engagements divers, et permettre ainsi à notre société de s'adapter aux évolutions en cours ?

Comment construire les conditions assurant à tous les jeunes de devenir des hommes et des femmes libres, en capacité de bâtir leur avenir, celui de leur famille, de la société au sein de territoires diversifiés ?

Comment penser des politiques publiques de jeunesse globales, structurelles et structurantes, adaptées à la diversité des jeunes et des parcours de vie ?

Comment garantir à tous les jeunes de penser et participer à l'élaboration des politiques publiques agissant sur leurs conditions de vie actuelles et à venir, tout en soutenant leurs engagements et leur représentation ?

Comment développer la confiance et la solidarité intergénérationnelle ; construire une société de liberté, de solidarité et de fraternité ; agir pour améliorer les conditions de vie sur la planète ?

Comment tenir compte des aspirations des jeunes et leur permettre d'avoir une place dans la société ?

AXE 1

Politiques de jeunesse : répondre à l'urgence sociale et écologique

La jeunesse est une période de transition de l'enfance à l'âge adulte au cours de laquelle s'expérimente et se construit un rapport au travail, à l'émancipation, ainsi qu'à la vie affective, sociale et citoyenne. Ce constat permet de mesurer la difficulté d'élaborer des politiques publiques de jeunesse prenant en compte la diversité des attentes des jeunes. Ces dernières décennies, ces politiques ont souvent été conçues de façon sectorielles et pensées en silos, définies à partir d'un critère d'âge sans prise

en compte des trajectoires de vie. Par exemple, le chemin vers l'autonomie est très variable et tend à s'allonger : fin des études à 21 ans en âge médian, premier emploi stable à 27 ans, accès à un logement autonome à 24 ans⁵... Au-delà de ces tendances générales, s'ajoutent des urgences particulières, notamment pour les jeunes NEET⁶, les jeunes ayant eu un parcours d'aide sociale à l'enfance ou les jeunes assignés à certains territoires urbains ou ruraux.

A. Inégalités à l'école, inégalités d'accès au monde du travail

Le système éducatif français se caractérise par la reproduction des inégalités et des déterminismes sociaux. Il reste structuré autour de la reproduction des élites. Selon diverses enquêtes, la France demeure l'un des trois pays où l'origine sociale pèse le plus sur les résultats scolaires⁷. Quelle que soit la qualité des efforts dans le travail

scolaire, les jeunes n'ont pas tous les mêmes chances de décrocher un diplôme, pourtant déterminant pour accéder à un emploi sur le marché du travail français. Ils n'ont pas tous la capacité de choisir des études qui les conduiront aux métiers de demain. Même si l'accès aux études supérieures se démocratise, la compétition scolaire reste élevée et

⁵ Chiffres clefs de la jeunesse, INJEP, 2021

⁶ NEET : Not in Education, Employment or Training : classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi, ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

⁷ https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/04/Inegalites_sociales_rapport_Cnesco.pdf; OCDE-PISA, Résultats enquête de 2018

la promotion sociale limitée. De plus, si la société tend parfois à réduire la jeunesse aux étudiantes et étudiants, ces derniers ne représentent que 40 % des 18-25 ans.

L'accès à une activité professionnelle est source d'épanouissement et d'émancipation lorsqu'elle est choisie et vécue dans des conditions dignes et sécurisantes. Si la jeune génération actuelle est la plus diplômée, elle connaît toujours une surexposition au chômage et aux emplois précaires. De fait, l'écart vis-à-vis du reste de la population s'est amoindri (17,3 % contre 7,3 % en 2022, alors qu'en 2012 c'était 25,8 % contre 9,8 %), mais lorsqu'elle travaille, c'est plus souvent à temps partiel (22,5 % contre 17,3 % en population générale) ou en sous-emploi (7,9 % contre 4,6 % en population générale)⁸. Si certains jeunes

choisissent le temps partiel, d'autres le subissent. Même si cela ne concerne pas tous les jeunes, les débuts de carrières compliqués ont des effets sur toute leur trajectoire, ce que le sociologue Camille Peugny décrit comme un « effet cicatrice » qui tend à s'accroître : le taux de stabilisation dans l'emploi et le retard de salaire pris par les jeunes en début de carrière ne se rattrapent pas par la suite⁹. Les difficultés à entrer dans le monde du travail et s'y stabiliser sont aussi un frein à l'engagement des jeunes. En effet, selon l'INJEP, « les étudiants (44 %) et les jeunes en emploi (43 %) sont davantage bénévoles que les jeunes au chômage (25 %)¹⁰ ».

B. Reproduction sociale, permanence et accentuation des inégalités

La génération actuelle des 18-25 ans est marquée par de fortes inégalités et fractures sociales¹¹. Un jeune sur quatre est actuellement en situation de pauvreté monétaire souvent corrélée à celle de ses parents, ce qui fait de cette génération, comparativement aux autres, la plus pauvre de France¹². Pour comprendre les inégalités au sein de la jeunesse, l'étude de la reproduction sociale et des

trajectoires est essentielle. Des travaux récents indiquent la plus forte prévalence de l'inégalité liée au capital / héritage économique sur la trajectoire de vie des jeunes. Ainsi, la part du patrimoine héritée dans le patrimoine total représente désormais 60 % contre 35 % au début des années 1970¹³.

Il faut six générations pour qu'un Français issu d'une famille pauvre atteigne le

8 Chiffres clé de la jeunesse, INJEP 2023 (INJEP, *Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023*, Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse. : https://injep.fr/wp-content/uploads/2023/09/Synthese-Baro_jeunesse_Moral-engagement.pdf)

9 Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse, 2022*

10 Chiffres clé de la jeunesse, INJEP 2023 (INJEP, *Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023*, Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse. : https://injep.fr/wp-content/uploads/2023/09/Synthese-Baro_jeunesse_Moral-engagement.pdf)

11 Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse, 2022* sur la base des études de Virginie Mora, *comment les conditions d'insertion des jeunes se sont-elles transformées en 20 ans ?* Cérèq essentiel n°1 2018, p 51,59. Selon le Cérèq, 10 % des débutants de 1998, étaient en situation de déclassement cinq ans avant la fin des études, pour près de 17 % des débutants en 2010

12 DREES, *Mesurer le niveau de vie et la pauvreté des jeunes adultes de 18 à 24 ans*, février 2023

13 *Repenser l'héritage*, Conseil d'analyses économiques, décembre 2021

niveau de vie moyen du pays. La situation sociale des jeunes dépend encore trop largement de celle de leurs parents. Si les familles jouent généralement un rôle prépondérant dans l'accompagnement et la sécurisation des parcours de leurs enfants, nombre de jeunes majeurs se sentent considérés seulement comme des « mineurs sociaux » en raison du mode de calcul des aides relevant de la solidarité nationale et de l'impôt sur le revenu qui est familialisé¹⁴. Par cette situation de nombreux et nombreuses jeunes ne disposent pas des mêmes droits que le reste de la population adulte. Ce système ne permet pas à l'ensemble des jeunes, notamment ceux issus des foyers les plus fragiles, de garantir leur autonomie financière sans précariser davantage leur famille.

Dans les pays du Nord de l'Europe, on considère que cet âge de la vie doit être pris en charge par l'État. Dans les pays plus libéraux, on fait confiance au marché (endettement par le prêt ou salarisation précoce) pour prendre en charge les jeunes. La France adopte un modèle hybride. L'État intervient via les dépenses d'éducation, les bourses, les allocations logements et les dégrèvements fiscaux, tandis que le marché joue également un rôle important (de plus en plus d'étudiants s'endettent et 40 % d'entre eux devaient exercer une activité professionnelle pour

financer leurs études en 2015¹⁵). Comme le cite le Haut Conseil à la famille : « *nombre d'intervenants considèrent que le système actuel d'aides monétaires aux ménages ne respecterait pas assez le souhait d'autonomie des jeunes. [...] Le système est donc très loin d'accorder des droits propres au jeune sur un mode forfaitaire et universel*¹⁶ ».

Les révoltes urbaines de l'été 2023 représentent de nouvelles alarmes quant aux urgences sociales qui se vivent dans l'angle mort du regard médiatique et des débats politiques. Les jeunes sont proportionnellement bien plus nombreux dans les quartiers populaires. Les 1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) comptent 40 % de personnes de moins de 25 ans, contre 29 % dans le reste du pays¹⁷, dans un contexte où le taux de pauvreté est 2 fois supérieur au reste des territoires¹⁸. Le taux de chômage des 15-64 ans résidant en QPV est 2,2 fois supérieur à d'autres quartiers de l'aire urbaine et, à diplôme supérieur équivalent (BAC+2), le taux de chômage est 1,5 fois supérieur¹⁹. Conjugués à la suroccupation des logements, une mobilité quotidienne restreinte, un accès au système de soin plus complexe et une délinquance violente plus présente qu'ailleurs, les événements récents sont révélateurs de conditions de vie particulièrement dégradées pour les

14 Conformément aux principes issus de l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

15 Enquête *Conditions de vie* publié par l'Observatoire de la Vie Étudiante en avril 2021

16 Haut Conseil à la Famille, *Les jeunes de 18 à 24 ans*, 14 avril 2016

17 INJEP, *qui sont les jeunes des quartiers de la politique de la ville ? (QPV)*, 2021

18 Observatoire national politique de la ville, 2022

19 Ibid

habitantes et habitants de ces quartiers, et les jeunes en particulier. Cette situation montre la nécessité de renforcer le maillage des acteurs du lien social ainsi que des accompagnements adaptés pour permettre aux jeunes de ces quartiers de construire leur projet professionnel et leur contribution à la société.

Pour lutter efficacement contre le déterminisme social, des politiques publiques transversales permettant l'accès de tous les jeunes et leurs familles aux droits fondamentaux doivent être mises en place.

C. La jeunesse face aux changements climatiques et de société

À cette crise sociale et économique s'ajoute « l'effondrement climatique »²⁰ en cours qui oblige à penser de façon urgente des politiques d'adaptation et de transformation profonde permettant le renforcement des capacités d'action, notamment des plus jeunes. L'impact du changement climatique sur les jeunes est appelé à se renforcer. Selon l'UNICEF, au niveau mondial, 66,5 millions d'enfants sont affectés chaque année par les fléaux météorologiques ; ils seront 175 millions durant la prochaine décennie²¹. Alors que l'éco-anxiété semble progresser chez les jeunes en portant atteinte à leur santé mentale ainsi qu'à leurs capacités à se projeter, le devoir de notre société est de permettre leur émancipation et de leur donner confiance en l'avenir, tout en préservant leur santé globale. Face à des réalités scientifiques de plus en plus alarmantes, il est nécessaire d'engager des politiques climatiques volontaristes, ambitieuses et participatives.

Certaines données doivent nous alerter : ainsi la prévalence des épisodes dépressifs caractérisés atteint 20,8 % des 18-24 ans²², en hausse de 9 points

depuis 2017 ; de même, la sédentarité s'installe, avec près de 73 % des jeunes de 11 à 17 ans qui n'atteignent pas les recommandations en matière d'activité physique²³. Ces données sur la santé physique et psychique des jeunes générations sont alarmantes. Les nombreuses difficultés rencontrées par le secteur de la pédopsychiatrie en France ne font que renforcer le manque de prise en charge adéquate des troubles de santé mentale des jeunes²⁴.

Pour le CESE, ces enjeux appellent également à une transformation profonde des modes de vie et de l'aménagement du territoire, une réduction des inégalités et une restauration des liens sociaux. Sans ces transformations, l'impératif de justice sociale et écologique ne pourra être tenu, notamment envers les plus jeunes.

20 Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU, 6 septembre 2021, "climate breakdown"

21 <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/changements-climatiques/>

22 Santé Publique France, bulletin épidémiologique hebdomadaire, février 2023

23 Verdot C, Salanave B, Deschamps V (2020), activité physique et sédentarité dans la population française, Santé publique France

24 "Améliorer le parcours de soin en psychiatrie" avis du CESE rapporté par Anne Gauthier et Alain Dru en commission Affaires sociales et Santé, adopté le 24 Mars 2021

D. Engagement, innovation et expérimentation

Ce constat ne doit pas masquer l'enthousiasme et l'énergie propres aux plus jeunes. **Le CESE appelle à une exigence renouvelée dans l'attention que la société porte à cette génération qui incarne un fort potentiel d'engagement et d'innovation.** Les capacités innovantes des entreprises reposent souvent sur leur attractivité auprès des jeunes diplômés qui pourront développer des projets structurants pour l'avenir. Nombre d'entre elles cherchent à repenser leur organisation, l'attractivité de leurs métiers, leur évolution stratégique en cohérence avec la nécessité d'intégrer des jeunes à leur activité.

Sans nier la gravité de la situation, osons affirmer qu'il existe des jeunes heureux. Des jeunes qui manifestent et transmettent de l'enthousiasme à l'école, dans les entreprises, les associations et les syndicats, mais aussi dans les divers lieux de culture et de sport, dans les réunions familiales ou les rencontres entre amis. Des jeunes qui se mobilisent en force pour construire le monde de demain, un monde à leur image, enthousiaste, et qu'ils seront fiers, à leur tour, de confier aux générations futures.

Selon l'INJEP, en 2021, 16,3 % des jeunes ont bénévolement donné de leur temps pour une association plus de deux fois par semaine. Rappelons que sur les questions de justice sociale et climatique les jeunes sont loin d'être passifs et s'y engagent d'ailleurs davantage que leurs aînés. Ainsi, selon le baromètre Hello Asso et Opinion Way²⁵, il existe un clivage générationnel entre les jeunes et les seniors sur l'engagement contre les discriminations. 29 % des 18-24 ans déclarent s'engager pour la défense des droits des femmes (contre 2 % pour les 65 ans et plus), 39 % pour la lutte contre le racisme (contre 3 % pour les seniors) et 8 % pour la défense des droits LGBTQI+ (contre 1 %). La « génération climat » est également sur-représentée dans l'engagement pour l'environnement (27 % pour les 18-24 ans et 30 % pour les 25-34 ans, contre 15 % pour l'ensemble des Français) ainsi que les sympathisants de gauche (25 % soit un écart de 10 points par rapport à la moyenne nationale).

La société doit favoriser et valoriser les nouvelles formes d'engagement d'une génération consciente des défis sociaux et climatiques qui l'attendent. Tout jeune devrait être soutenu dans ses aspirations et sa volonté pour contribuer à la cohésion sociale, et exercer pleinement sa citoyenneté avec l'ensemble des générations.

²⁵ Étude : Opinion Way et Hello Asso, Baromètre de l'engagement citoyen et solidaire : https://www.helloasso.com/blog/wp-content/uploads/2022/11/Synthese-Barometre-de-lengagement-citoyen-solidaire-HelloAsso-et-Opinion-Way-novembre-2022_compressed.pdf

Afin de trouver les voies d'une politique de jeunesse répondant à cette urgence sociale et écologique basée sur la réalité de vie des jeunes, un premier enjeu consiste en un travail d'appropriation des données quantitatives et qualitatives sur les situations et trajectoires de vie des jeunes. **Le CESE appelle à la poursuite des travaux portant sur les trajectoires des jeunes en associant les CESER volontaires, les organisations de la société civile et les organismes de recherche pour élargir le regard et poser un diagnostic partagé.**

AXE 2

Pour des politiques publiques de jeunesse structurantes face aux défis économiques, sociaux et environnementaux

Les préconisations du CESE concernant exclusivement les jeunes ont porté principalement sur l'éducation scolaire, l'enseignement supérieur ou l'insertion professionnelle. Les sujets de leurs conditions de vie, de leurs aspirations, de leur participation à la cohésion sociale et à la vie démocratique gagneraient à être investis par notre assemblée et faire l'objet de travaux spécifiques.

Comme le souligne l'avis du CESE « *Pour l'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous* »²⁶, une politique de jeunesse doit viser à sortir d'une logique de dispositifs spécifiques pour permettre à chaque jeune majeur d'accéder de façon effective à l'ensemble des droits fondamentaux, selon le droit commun et penser les moyens pour y parvenir ²⁷.

A. Recréer les conditions de l'engagement par une politique de lien et de présence

Il est désormais admis que, quelles que soient les mobilisations françaises, les choix actuels et passés pourraient conduire à vivre à la fin du siècle dans une société subissant une hausse de température de +3° à +4°C, accompagnée d'un effondrement

du vivant, ayant dépassé la plupart des limites planétaires²⁸ et épuisé une grande partie des ressources naturelles. Dès lors, toute politique doit agir sur les efforts d'atténuation, et la capacité d'anticipation et d'adaptation aux conditions futures.

²⁶ Avis et rapport de la section des Affaires sociales, rapporté par Didier Robert, adopté le 18/06/2003

²⁷ Avis *Approche fondée sur les droits de l'homme*, CNCDH, 3/02/2018

²⁸ De nombreux rapports scientifiques internationaux ont indiqué que six « limites planétaires » sur neuf sont désormais dépassées et que deux autres s'approchent dangereusement des seuils d'alertes. Pour les chercheurs, elles représentent des seuils à ne pas dépasser afin que les écosystèmes restent dans une « zone de fonctionnement sûre ».

<https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>

https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf

Il est primordial de prévoir dans les politiques publiques des mesures garantissant aux jeunes générations leurs facultés d'adaptation, leurs capacités à créer des liens sociaux forts et solidaires entre eux et avec le reste de la société, et à acquérir les compétences nécessaires pour construire les indispensables transitions et les accélérer. Alors que

près d'1 jeune sur 5 est estimé en situation d'isolement social²⁹, **le CESE appelle à faire du renouvellement des liens sociaux dans le temps long une priorité nationale, afin de garantir aux personnes la possibilité de s'impliquer et d'être actrices des transformations de la société, et d'acquérir les compétences qui y concourent.**

B. Relier, lier, faire et refaire société

Les jeunes se détachent des espaces de socialisation collective traditionnels, en perte de vitesse, liée au recul des services publics et de l'action associative auprès de tous et dans tous les territoires.

De moins en moins de jeunes partent en vacances collectives et la participation sportive en club diminue. L'inscription en club n'est pas simple, de nombreux jeunes se sont vu refuser cette inscription³⁰.

Par ailleurs, près de la moitié des jeunes estiment que la police manque de respect envers les citoyens³¹ reflétant une méfiance croissante envers les institutions dans un contexte de détérioration du lien entre services publics et citoyens. En raison, entre autres, de leur sous-effectif, des injonctions qui leur sont faites et de leurs conditions de travail, le temps de présence et d'écoute possible pour les professionnels de l'action sociale et socioculturelle est très insuffisant.

Les inquiétudes de l'avenir, son imprévisibilité ainsi que le sentiment d'une insuffisance de l'action politique

face aux crises majeures que nous traversons, peuvent procurer un sentiment d'impuissance chez les jeunes générations et pousser certains à se désinscrire des formes d'actions collectives traditionnelles, y compris la participation aux échéances démocratiques, et prendre des voies d'engagement plus radical perçues comme non-légitimes par la société.

Pour répondre aux crises actuelles et faire face aux difficultés à venir, il est urgent : de favoriser la mobilisation de tous ; de structurer sur le long terme les espaces et les possibilités de rencontre des individus et des générations ; de veiller au lien entre les territoires (urbains, périurbains et ruraux) ; d'inventer de nouvelles façons de faire société ; de lutter contre les stigmatisations et le harcèlement³² ; de reconstruire une école qui donne à chacun des possibilités d'acquisition des compétences pour construire sa vie d'adulte et ses engagements.

29 Fondation de France, Étude Solitudes 2022

30 Baromètre Pratiques sportives, INJEP, 2022

31 Baromètre de la confiance politique, Vague 13, Sciences po, CEVIFOP, mars 2022

32 E. Borne, plan interministériel de la lutte contre le harcèlement scolaire présenté en septembre 2023. « Le harcèlement est une forme violente de discrimination (...) Le harcèlement est grave, et c'est un phénomène de masse : au collège, deux enfants par classe en sont victimes, tout comme près d'un million d'enfants au cours des trois dernières années.

Pour y remédier, le CESE appelle à renforcer les services publics, notamment ceux de proximité, à soutenir la vie associative et les

acteurs socio-culturels ainsi que de reconnaître l'engagement des jeunes sous toutes ses formes.

C. Le travail comme moyen d'action, de réalisation et d'engagement

L'attachement au travail demeure fort dans notre pays et ce sentiment est partagé par les jeunes. L'entrée dans le monde du travail se joue également dans le choix ou la découverte d'organisations sociales spécifiques. De nombreux jeunes recherchent désormais prioritairement des formes de travail plus flexibles et autonomes comme le montre leur surreprésentation au sein des plateformes collaboratives. Si la promesse de flexibilité ne résiste pas toujours à l'épreuve de la réalité et de la précarité, un nouvel équilibre est à trouver entre ces aspirations d'indépendance, les demandes des entreprises et les exigences de protection sociale qui doivent être apportées à tous les travailleurs et toutes les travailleuses.

Une très grande majorité des jeunes trouve son émancipation par l'activité professionnelle. Cependant beaucoup attendent de celles-ci des changements des modes de management afin de garantir une écoute et une prise en compte de leurs aspirations, et une marge d'autonomie dans l'exécution de leur travail. D'autres attentes portent sur la finalité du travail effectué, son sens et son utilité au regard des impacts sociaux et environnementaux de l'organisation et des stratégies de l'entreprise. Ainsi, le monde de l'entreprise doit remplir pleinement son rôle en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et participer à la lutte contre toutes les formes de discriminations. Une meilleure conciliation des temps de vie est aussi recherchée. Ces désirs de changement sont insuffisamment exprimés collectivement.

Actuellement, 20 % des travailleurs et travailleuses sont issus de la génération Z³³ et dans 5 à 6 ans ce taux augmentera à 30 %. Quelques années seulement séparent ces deux générations mais chacune porte un regard différent sur l'entreprise et le monde professionnel. On parle parfois de choc des cultures. De nombreux secteurs sont conscients des nouvelles attentes des jeunes et cherchent à y répondre par des actions de branches professionnelles.

Le CESE appelle à réfléchir aux évolutions du travail et à amplifier la prise en compte de cette problématique pour mieux intégrer la jeunesse dans l'entreprise et leur montée en responsabilité. Il rappelle également son engagement à mener une lutte active contre les pratiques discriminatoires en entreprise³⁴.

S'inscrivant dans la suite des assises du travail, le CESE souhaite une évolution des pratiques managériales en associant davantage les travailleurs et travailleuses, et à la construction de politiques publiques permettant de faire progresser les conditions d'entrée dans le monde du travail et l'inclusion durable des primo-actifs, en particulier par la progression des conditions d'emploi, de travail et une meilleure écoute des demandes des jeunes, en particulier en termes de traitement salarial.

Il invite également les partenaires sociaux et les employeurs publics à renforcer la place des compétences liées aux transitions écologiques et climatiques dans le cadre des référentiels de tous les diplômes et certifications, ainsi qu'à amplifier et promouvoir l'évolution du sens et la finalité des missions de travail proposées.

Dans certains territoires, en particulier dans ceux des Outre-mer, la question du retour des jeunes formés et diplômés est un impératif. Cependant, cet enjeu pour les territoires ultramarins suppose de réfléchir aux conditions à créer à la fois par le tissu économique pour faciliter l'embauche des jeunes.

33 « La génération Z est la génération des personnes nées entre 1996 et 2010 qui sont aujourd'hui aux portes du marché de l'emploi. Les jeunes de cette génération sont les petits frères et sœurs de la génération Y et les enfants de la génération X et précède la génération Alpha. Elle est définie comme une génération née alors que les communications numériques étaient déjà bien installées dans la société.

34 *Le travail en questions* – Résolution du Conseil économique, social et environnemental adoptée le 27 juin 2023

AXE 3

Quelles sécurités pour construire sa vie ?

Assurer les conditions d'adaptations des générations futures suppose de penser les sécurités et les devoirs de la Nation à leurs égards. Par ailleurs, adapter une génération entière suppose de restructurer les sécurités offertes dès le départ de la vie, permettant ainsi aux jeunes

de choisir librement leur avenir. A ce titre, les systèmes de redistribution issus de la solidarité et le système éducatif sont les deux piliers permettant d'assurer l'égalité des chances tout en luttant contre les inégalités sociales.

A. Relever l'investissement de la Nation

Bien que contribuant à un taux similaire à celui du reste des actifs, les jeunes adultes sont ceux qui bénéficient le moins des politiques de redistribution annuelle avec 14 350 € par unité de consommation (UC) pour les 18 – 24 ans, contre 25 900 € par UC pour les 60 ans et plus³⁵. Si l'importance d'investir sur la jeunesse est souvent affirmée par les pouvoirs publics, cette population semble être celle sur laquelle la société investit le moins.

Pour autant la possibilité de construire sereinement et de façon autonome son avenir passe par la sécurisation plus générale des droits fondamentaux tels que l'accès à un logement digne ; un emploi décent et enthousiasmant ; des moyens convenables d'existence ; un système éducatif où chaque

jeune apprend ; un droit de vivre en famille ; un accès à la santé, au numérique, à la justice, aux droits culturels, à l'exercice de la citoyenneté... L'accès à une alimentation saine et équilibrée devient aussi une préoccupation pour un nombre croissant de jeunes. Cette sécurisation doit répondre au caractère non-linéaire des trajectoires de vie, ainsi qu'au droit à l'erreur et au tâtonnement, essentiels pour leur construction.

Le CESE a défendu, dans plusieurs avis, l'accès dès 18 ans à un revenu minimum social garanti (RMSG), tout en posant un certain nombre de conditions. Il préconise dans un avis récent de faire des « *jeunes les bénéficiaires directs des aides sociales à leur destination*³⁶ ».

³⁵ INSEE, France : portrait social, éditions 2023 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7669793#onglet-1>

³⁶ CESE, Avis "Engagement et participation démocratique des jeunes", rapporté par Manon Pisani et Kenza Occansey, Mars 2022

Cette préconisation assortie d'un dissensus de certains groupes du CESE illustre les débats qui traversent la société civile à ce sujet, et entre en résonance avec l'expérimentation de « revenus jeunes » dans plusieurs territoires nationaux et le renouvellement continu des propositions politiques autour de cette question.

Les initiatives gouvernementales actuelles s'attachent quant à elles à des dispositifs conditionnels et limités dans le temps (plan 1 jeune 1 solution, contrat engagement jeunes [CEJ], fond de soutiens locaux...).

Le CESE appelle à évaluer et proposer des pistes d'évolution du système de redistribution fiscale et sociale permettant d'autonomiser les jeunes majeurs. Les objectifs seraient de les protéger de la reproduction des inégalités et de l'intensification de la pauvreté, tout en relevant et consolidant l'investissement en faveur de la jeunesse. Le CESE y prendra toute sa part via les formations de travail concernées par le sujet.

B. Assurer une éducation de qualité pour toutes et tous

Certains jeunes choisissent la voie professionnelle avec succès comme on peut le relever, à titre d'exemple, dans l'enseignement agricole. Mais beaucoup de jeunes subissent une orientation qu'ils n'ont pas choisie : 57 % de ces élèves sont issus de milieux défavorisés (contre 29,9 % en lycée général et technologique) et seuls 8 % sont des enfants de cadres³⁷. Ceux issus des milieux défavorisés rencontrent, par ailleurs, davantage de difficultés à cumuler des expériences professionnelles, même si de nombreuses initiatives auxquelles prennent part le tissu associatif et des entreprises cherchent à y remédier.

Dans le cadre de sa mission de préparer à l'emploi et à la citoyenneté, il est nécessaire que le système éducatif renforce les capacités des jeunes à inventer dans leur quotidien les solutions adaptées pour faire face aux dérèglements climatiques, ainsi qu'au risque de délitement social et de renforcer leurs capacités de résilience face à la crise écologique.

L'ensemble du système éducatif – la famille, l'école, les entreprises et les acteurs de l'éducation populaire – doit donc s'adapter en conséquence. De nombreux métiers sont à inventer et seront pourvus grâce aux compétences enseignées.

Le CESE appelle à un travail approfondi sur les compétences nécessaires à chaque individu pour s'adapter, modifier son mode de vie et faire évoluer la société. Ces compétences ne sont pas exclusivement professionnelles ou attachées à la préparation des métiers de demain. Elles portent aussi sur une réelle capacité à s'adapter dans son quotidien, en inventant des solutions adéquates à ses conditions de vie et à son territoire en lien avec les limites écologiques.

Le CESE rappelle le droit pour chacun de recevoir un enseignement de qualité, de choisir sa voie et de devenir un citoyen éclairé, et appelle à un projet ambitieux en ce sens pour l'école.

37 INSEE, France : portrait social, éditions 2021

AXE 4

Renouveler le lien intergénérationnel et lutter contre les discriminations liées à l'âge

Les discriminations liées à l'âge³⁸, ne sont pas aussi souvent forcément perçues comme des formes de discrimination aussi importantes que les autres. Elles se fondent principalement sur des seuils d'âge évolutifs correspondant à l'entrée dans la vie adulte ou professionnelle, et à la fin de la carrière professionnelle.

Ces discriminations revêtent une moindre gravité aux yeux des pouvoirs publics et tendent, à ce titre, à être insuffisamment combattues. Pourtant, au même titre que d'autres formes de discrimination, leurs conséquences économiques, sociales et psychologiques sont réelles.

Elles peuvent s'avérer plus systémiques, par exemple, dans la conception et la réalisation des politiques publiques, des programmes d'action et d'aménagement, etc.

S'ils peuvent être auteurs de propos ou d'actes discriminatoires envers leurs aînés, les jeunes aussi font souvent l'objet de jugements négatifs des autres générations.

Les discriminations liées à l'âge limitent les possibilités de coopération intergénérationnelle et portent des jugements spécifiques à l'endroit des plus jeunes : disqualification des contributions apportées par des jeunes engagés ; présupposés vis-à-vis des jeunes au détriment du reste de la population ; prédominance de l'autorité en valeur suprême de tout acte éducatif. Les défauts qu'on leur prête sont souvent le symptôme d'une profonde incompréhension pour leurs préoccupations.

³⁸ Les discriminations liées à l'âge regroupent toutes les formes de discrimination, de ségrégation et de mépris fondées sur l'âge

Pourtant les liens intergénérationnels sont une source d'enrichissement et de sécurité mutuels. Chacun est très attaché à la valeur de ses relations avec les autres générations. A ce propos, un sondage datant de 2015³⁹ montrait que 97 % des Français de plus de 18 ans, et 98 % des plus de 70 ans, jugeaient « important de développer les liens entre les générations **illustrant cette forte envie de liens intergénérationnels.**

Il est indispensable de travailler à changer le regard sur les générations et en particulier sur les jeunes pour faire face ensemble aux bouleversements climatiques et sociaux à venir⁴⁰.

Le CESE appelle à lutter contre les discriminations liées à l'âge qui nuisent à court et long terme aux échanges intergénérationnels, et à la possibilité accordée aux jeunes d'agir et d'être associés pleinement aux transformations en cours.

39 Sondage IPSOS pour Notre Temps – Ensemble contre la solitude, publié en 2015

40 Salomé Saqué : sois jeune et tais-toi, réponse à ceux qui critiquent la jeunesse, Payot, 2023

Déclarations des groupes

**Agir autrement pour
l'innovation sociale
et environnementale**

Scrutin

**Scrutin sur l'ensemble
de la résolution.
Le CESE a adopté.**

**Nombre de votantes
et de votants : 119**

Pour : 87

Contre : 30

Abstentions : 2

Ont voté pour

GROUPE

COMPOSITION

Ont voté contre

GROUPE	COMPOSITION
--------	-------------

--

Se sont abstenu.e.s

GROUPE	COMPOSITION
--------	-------------

--

Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental



Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

[ceese.fr](https://www.ceese.fr)

Retrouvez le CESE sur les réseaux sociaux



Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15^e, d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental • N° 411230028-001223 - Dépôt légal : décembre 2023 • Crédit photo : Dicom

lecese.fr

9, place d'Iéna
75 775 Paris Cedex 16
01 44 43 60 00



**PREMIÈRE
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*



*Les éditions des
Journaux officiels*

N° 41123-0028

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-167397-7



9 782111 673977